

MANUEL DE L'INSTALLATEUR

Poêle à bois



©2024 CADEL srl | All rights reserved - Tutti i diritti riservati

HUBLLOT wood - FLOS wood

SOMMAIRE

1	SYMBOLES DU MANUEL.....	4
2	EMBALLAGE, MANUTENTION ET POSITIONNEMENT	4
2.1	EMBALLAGE	4
2.2	ENLÈVEMENT DU POÊLE DE LA PALETTE.....	4
2.3	MANUTENTION DU POÊLE.....	5
3	CONDUIT DES FUMÉES	5
3.1	AMÉNAGEMENTS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES	5
3.2	COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE	6
3.3	CANAUX DE FUMÉE (RACCORD DES FUMÉES) Ø 150 MM	6
3.4	CONDUIT DE FUMÉES (CHEMINÉE OU CONDUIT ENTUBE)	7
3.5	TERMINAL DE CHEMINÉE	7
3.6	ENTRETIEN	8
4	AIR COMBURANT	8
4.1	PRISE D'AIR	8
5	EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE	9
6	INSTALLATION.....	11
6.1	AVANT-PROPOS	11
6.2	DIMENSIONS GÉNÉRALES	12
6.3	INSTALLATION GÉNÉRIQUE	13
6.4	RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	14
7	ENTRETIEN	14
7.1	AVANT-PROPOS	14
7.2	NETTOYAGE DU PARCOURS DE FUMÉE	15
7.3	NETTOYAGE DE LES VENTILATEURS.....	15
7.4	REPLACEMENT DU VENTILATEUR.....	15
7.5	REPLACEMENT DES JOINTS.....	16
8	EN CAS D'ANOMALIES	16
8.1	SOLUTION DES PROBLEMES.....	16
9	CARACTÉRISTIQUES.....	18

1 SYMBOLES DU MANUEL

	UTILISATEUR
	TECHNICIEN AGRÉÉ (faisant allusion au Fabricant du poêle ou le Technicien Autorisé du Service d'Assistance Technique EXCLUSIVEMENT)
	FUMISTE SPÉCIALISÉ
	ATTENTION: LIRE ATTENTIVEMENT LA NOTE
	ATTENTION: POSSIBILITÉ DE DANGER OU DE DOMMAGE IRRÉVERSIBLE
	VALABLE SELON LES NORMES EUROPÉENNES EN VIGUEUR En absence de drapeaux, les informations s'appliquent partout
	VALABLE SELON LES NORMES FRANÇAISES EN VIGUEUR En absence de drapeaux, les informations s'appliquent partout

- Les icônes à côté de chaque paragraphe indiquent à qui s'adresse chaque sujet (Utilisateur final et/ou Technicien agréé et/ou fumiste spécialisé).
- Les symboles ATTENTION indiquent une note importante.

2 EMBALLAGE, MANUTENTION ET POSITIONNEMENT

2.1 EMBALLAGE

- L'emballage se compose d'une boîte en carton recyclable selon les normes RESY, d'inserts recyclables en EPS (polystyrène expansé) et d'une palette en bois.
- Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou éventuellement éliminés en tant que déchets solides urbains, dans le respect des normes en vigueur.
- Une fois l'emballage retiré, vérifier que le produit soit intact.

2.2 ENLÈVEMENT DU POÊLE DE LA PALETTE

Procéder comme suit :

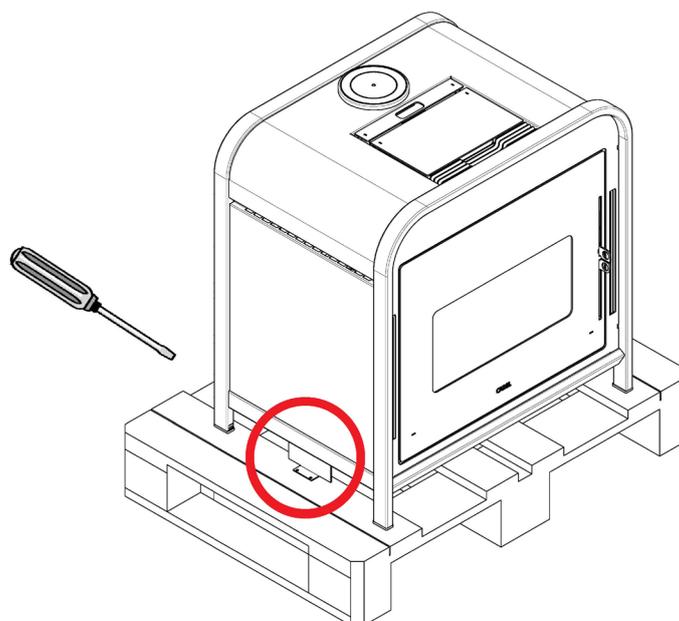


Fig. 1 - Retrait des étriers

- Retirer les étriers qui bloquent les pieds du poêle (voir **Fig. 1**). Procéder ensuite à l'enlèvement du poêle de la palette.

2.3 MANUTENTION DU POÊLE

Que le poêle soit emballé ou déballé, il est nécessaire d'observer les instructions suivantes pour la manutention et le déplacement du poêle à partir de l'achat jusqu'à son utilisation et pour tout déplacement futur :

- Manutentionner le poêle avec des moyens adaptés en respectant les normes en vigueur en matière de sécurité ;
- Ne pas retourner et/ou mettre le poêle sur le côté. Le maintenir en position verticale ou selon les dispositions du constructeur ;
- Si le poêle possède des parties en faïence, en pierre, en verre ou en matériaux délicats, manutentionner l'ensemble avec extrême précaution.

Les opérations de manutention du poêle doivent être effectuées par 2 personnes. Pour faciliter cela, il est recommandé de réduire le poids en enlevant : la plaque, la porte coupe-feu, la porte du four, le tiroir de bois et les réfractaires du foyer (voir **ENTRETIEN a pag. 14**).

3 CONDUIT DES FUMÉES

3.1 AMÉNAGEMENTS POUR LE SYSTÈME D'ÉVACUATION DES FUMÉES

Le système d'évacuation des produits de la combustion est un élément particulièrement important pour le bon fonctionnement de l'appareil et doit être correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1.

Sa réalisation/adaptation/vérification doit toujours être effectuée par un opérateur habilité par la loi et doit respecter la réglementation en vigueur dans le pays où l'appareil est installé.

Le Fabricant décline toute responsabilité en cas de dysfonctionnements imputables à un système d'évacuation des fumées mal dimensionné et non conforme.

3.2 COMPOSANTS DE LA CHEMINÉE

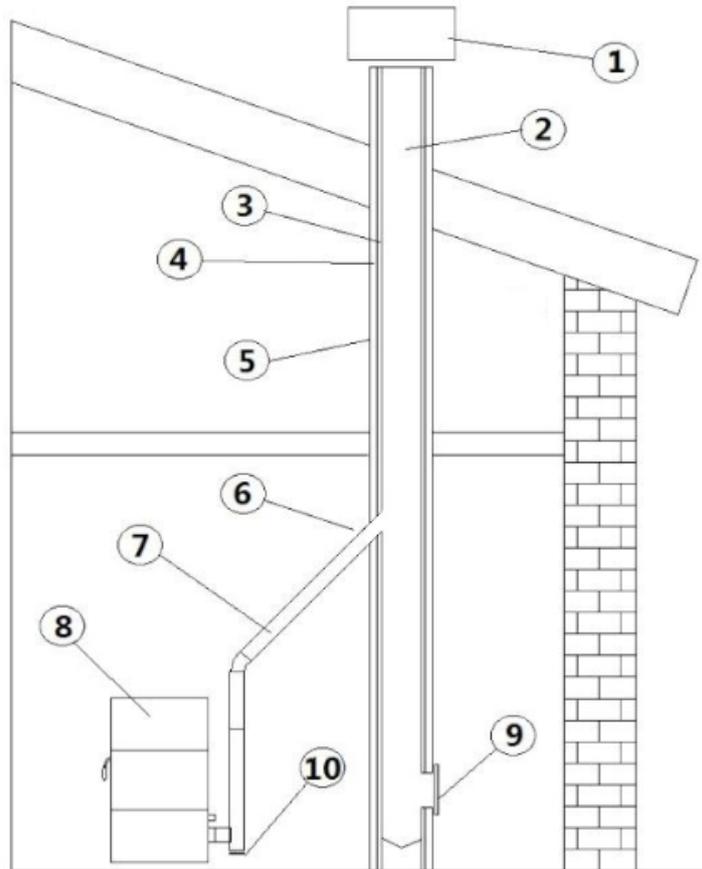


Fig. 2 - Composant de cheminée

LÉGENDE	Fig. 2
1	Cheminée
2	Voie d'écoulement
3	Conduit de fumées
4	Isolant thermique
5	Mur extérieur
6	Raccord de la cheminée
7	Raccord des fumées
8	Générateur de chaleur
9	Porte de contrôle
10	Pièce en T avec bouchon d'inspection

3.3 CANAUX DE FUMÉE (RACCORD DES FUMÉES) Ø 150 MM

Le canal de fumée est le tuyau qui relie l'appareil au conduit de fumées.

Ce raccord des fumées doit notamment respecter les prescriptions suivantes :

- être conforme à la norme de produit EN 1856-2;
- sa section doit être de diamètre constant et au moins identique (**pas plus petite**) à celui de la sortie de l'appareil depuis la sortie du foyer jusqu'au raccord dans le conduit de fumées;
- la longueur de la section horizontale doit être la plus petite possible et sa projection en plan ne doit pas dépasser 4 mètres;
- les sections horizontales doivent avoir une pente minimale de 3 % vers le haut;
- les changements de direction doivent avoir un angle ne dépassant pas 90° et être facilement inspectables;
- le nombre de changements de direction y compris celui pour l'entrée dans le conduit de fumées, et l'exclusion du T en cas de sortie latérale ou arrière, ne doit pas dépasser 3;
- il doit être isolé s'il passe à l'extérieur du local d'installation;
- il ne doit pas traverser des pièces dans lesquelles l'installation d'appareils à combustion est interdite;
- il est interdit d'employer des tuyaux métalliques flexibles, en fibrociment ou en aluminium.

TYPE DE SYSTÈME	TUBO Ø 150 mm	TUBO Ø180 mm
Longueur verticale minimale	1,5 mt	2 mt
Longueur maximale (avec 1 raccord)	6,5 mt	10 mt
Longueur maximale (avec 3 raccords)	4,5 mt	8 mt
Nombre maximum de raccords	3	3
Sections horizontales (pente minimale 3%)	2 mt	2 mt
Installation à une altitude supérieure à 1200 mètres d'altitude	NON	OBLIGATOIRE

3.4 CONDUIT DE FUMÉES (CHEMINÉE OU CONDUIT ENTUBE)

Lors de la réalisation du conduit de fumées, respecter notamment les prescriptions suivantes :

- être conforme à la norme de produit applicable (EN 1856, EN 1857, EN 1457, EN 1806, EN 13063...);
- être fabriqué avec des matériaux adaptés pour assurer la résistance aux contraintes mécaniques, chimiques, thermiques normales et avoir une isolation thermique adéquate afin de limiter la formation de condensation;
- avoir un parcours principalement vertical et être exempt d'étranglements sur toute sa longueur;
- être correctement espacé en laissant un vide d'air et isolé des matériaux combustibles;
- le conduit de fumées à l'intérieur de l'habitation doit être isolé et peut être inséré dans un puits de lumière à condition qu'il respecte la réglementation en matière d'intubation;
- le canal de fumées doit être raccordé au conduit de fumées au moyen d'un raccord en « T » ayant une chambre de collecte inspectable pour récupérer la suie et les condensats possibles;
- lorsque le dimensionnement prévoit le fonctionnement dans des conditions humides, il faut aménager un système approprié de collecte et un siphon d'évacuation des condensats.



Il est recommandé de vérifier, dans les données nominales du conduit de fumées, les distances de sécurité à respecter en présence de matières combustibles et éventuellement le type de matériau isolant à employer.

Il est interdit de relier le poêle à un conduit de fumées collectif ou à un conduit de fumées en commun avec d'autres appareils à combustion ou avec des systèmes d'évacuation de hottes.

Il est interdit d'utiliser le système d'évacuation dirigé vers le mur ou vers des espaces fermés et toute autre forme d'évacuation qui n'est pas en prévue par la réglementation en vigueur dans le pays d'installation.

- Le conduit de fumée doit être fourni CE selon la norme EN 1443. Nous joignons un exemple de plaquette :



Fig. 3 - Exemple de plaquette

3.5 TERMINAL DE CHEMINÉE

Le terminal de cheminée, c'est-à-dire la partie terminale du conduit de fumées, doit satisfaire aux caractéristiques suivantes:

- la section de sortie des fumées doit être au moins égale au double de la section intérieure de la cheminée;
- empêcher la pénétration de la pluie ou de la neige;
- assurer la sortie des fumées même en cas de vent (terminal de cheminée pare-vent);
- la hauteur de débouché doit être en dehors de la zone de reflux (**) (se référer aux réglementations nationales pour identifier la zone de reflux);
- toujours être construit loin des antennes ou parabole et ne jamais servir de support.

(**) à moins que des dérogations nationales spécifiques ne soient prévues (clairement spécifiées dans la notice d'instructions correspondante en langue) qui, dans des conditions appropriées, le permettent ; dans ce cas, les exigences du produit/de l'installation prévues par les réglementations/spécifications techniques/législations en vigueur dans ce pays doivent être strictement respectées.

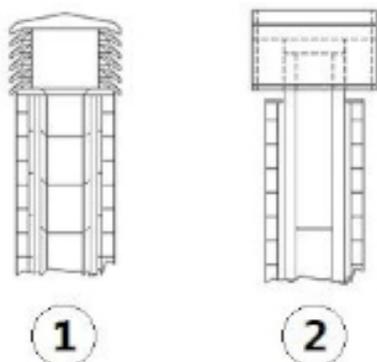


Fig. 4 - Sortie de toit coupe-vent

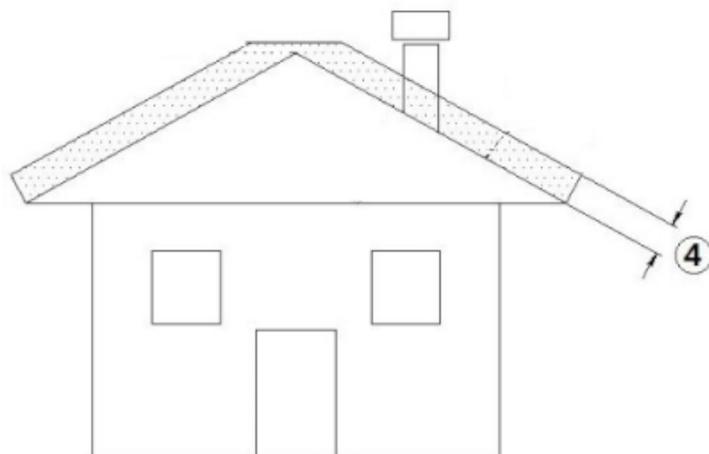


Fig. 5 - Zone de reflux

3.6 ENTRETIEN

- Les conduits d'évacuation des fumées (conduit de cheminée + raccord des fumées + sortie de toit) doivent toujours être propres, nettoyés et contrôlés par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les indications du fabricant de la cheminée et les directives de votre compagnie d'assurance.
- En cas de doutes, toujours appliquer les normes les plus restrictives.
- Il est nécessaire de faire contrôler et nettoyer le raccord des fumées et la cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an.
- Le ramoneur devra délivrer une déclaration écrite attestant la sécurité de l'installation.
- Le non nettoyage nuit à la sécurité.

4 AIR COMBURANT

4.1 PRISE D'AIR

Il est obligatoire de prévoir une prise d'air extérieure adéquate qui permette l'apport de l'air comburant nécessaire au bon fonctionnement du produit. L'arrivée d'air entre l'extérieur et le local d'installation peut s'effectuer avec une prise d'air libre ou en canalisant l'air directement vers l'extérieur (***) .

La prise d'air libre doit :

- être réalisée à un niveau proche de celui du sol et en aucun cas supérieure à la hauteur de l'appareil;
- toujours être protégée par une grille extérieure de sorte qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet;
- avoir une surface libre totale d'au moins 100 cm² (nette de la grille);

La présence dans le même local, ou dans des pièces communicantes d'un même logement, d'autres dispositifs d'aspiration (par exemple : vmc, ventilateur électrique pour l'extraction de l'air vicié, hotte de cuisine, autres poêles, etc.), peut mettre l'environnement en dépression. Dans ce cas, à l'exception des installations étanches, il est nécessaire de vérifier qu'avec tous les équipements allumés, le local d'installation ne soit pas mis en dépression de plus de 4 Pa par rapport à l'extérieur. Si nécessaire, augmenter la section d'entrée de la prise d'air.

Il est possible de canaliser l'air nécessaire à la combustion à l'extérieur, en branchant la prise d'air extérieur directement à l'entrée de l'air de combustion qui se trouve habituellement à l'arrière de l'appareil.

La prise d'air extérieur canalisée doit :

- être réalisée à une hauteur proche du sol et en aucun cas supérieure à la hauteur de l'appareil
- être protégée par une grille garantissant une surface nette égale à la section du conduit de canalisation et réalisée de telle manière qu'elle ne puisse être obstruée par aucun objet
- La prise d'air peut se faire directement sur une paroi du local d'installation communiquant avec l'extérieur, ou indirectement dans des pièces adjacentes et communiquant en permanence avec le local d'installation, conformément à la réglementation en vigueur.

Le conduit de canalisation doit respecter les dimensions suivantes (chaque coude à 90° équivaut à un mètre linéaire):

(***) En cas de canalisation de l'air de combustion sur des produits non étanches, veiller à ce que le local d'installation ne soit pas mis en dépression de plus de 4 Pa par rapport à l'extérieur, sinon prévoir une prise air supplémentaire dans le local.

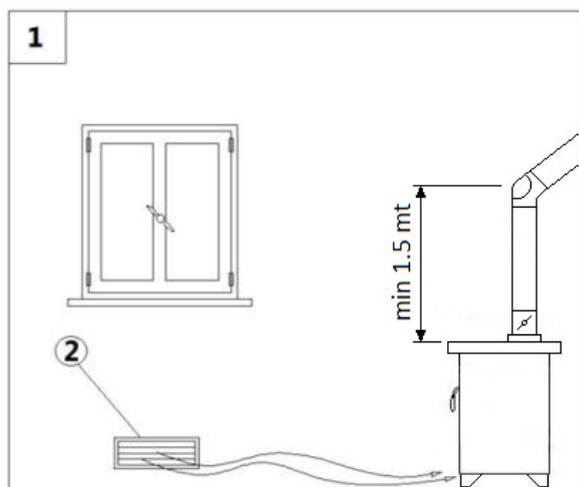
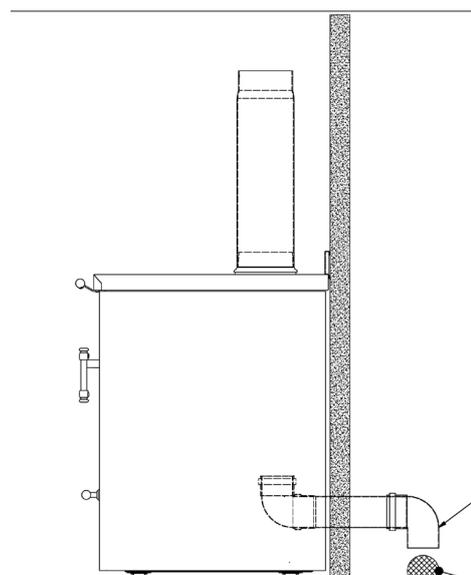


Fig. 6 - Directement depuis l'extérieur



LEGENDA	Fig. 6
1	Environnement à ventiler
2	Prise d'air directe
4	Grille de protection
5	L'entrée de la courbe à tourner vers le bas

5 EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

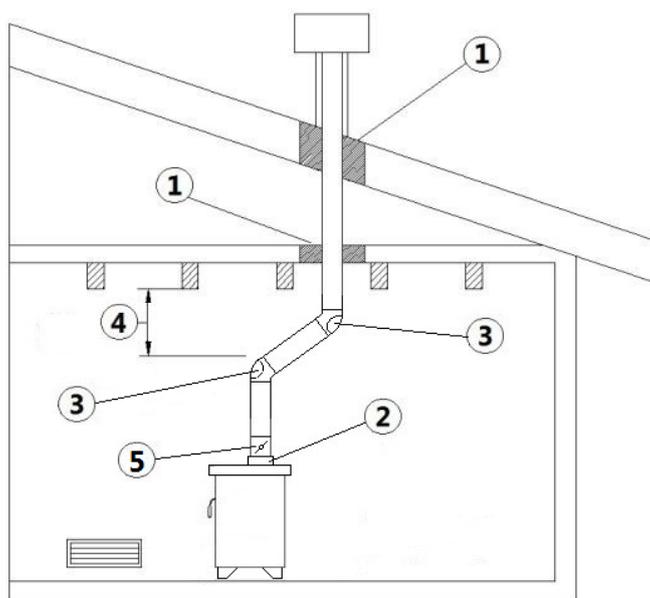


Fig. 7 - Exemple 1

LÉGENDE	Fig. 7
1	Isolant
2	Tuyauterie d'échappe
3	Bouchon de contrôle
4	Longueur minimale de sécurité = 0,5 mt
5	Damper

- Installation du conduit de fumée d'un diamètre de $\varnothing 150$ mm avec perçage d'un trou pour le passage du tuyau.

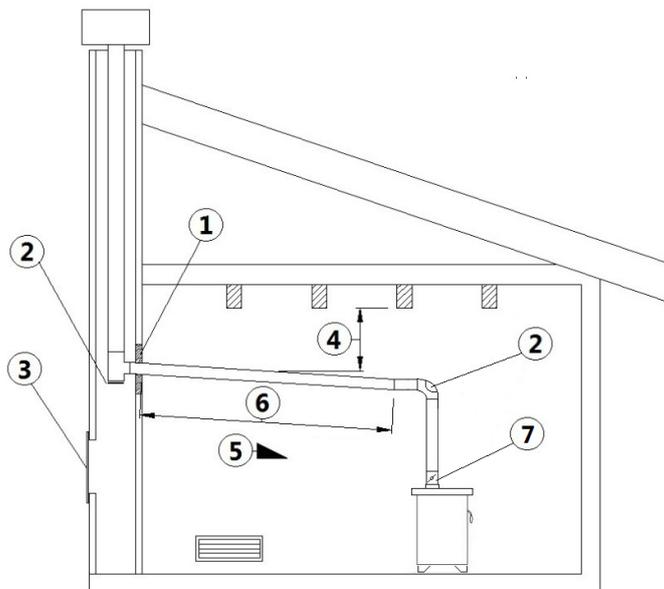


Fig. 8 - Exemple 2

LEGÈNDE	Fig. 8
1	Isolant
2	Bouchon de contrôle
3	Porte d'inspection
4	Longueur minimale de sécurité = 0,5 mt
5	Inclinaison $\geq 3^\circ$
6	Longeur horizontale ≤ 1 mt
7	Damper

- Vieux conduit de fumées, d'un diamètre de $\varnothing 150$ mm minimum avec réalisation d'une porte extérieure pour le nettoyage de la cheminée.

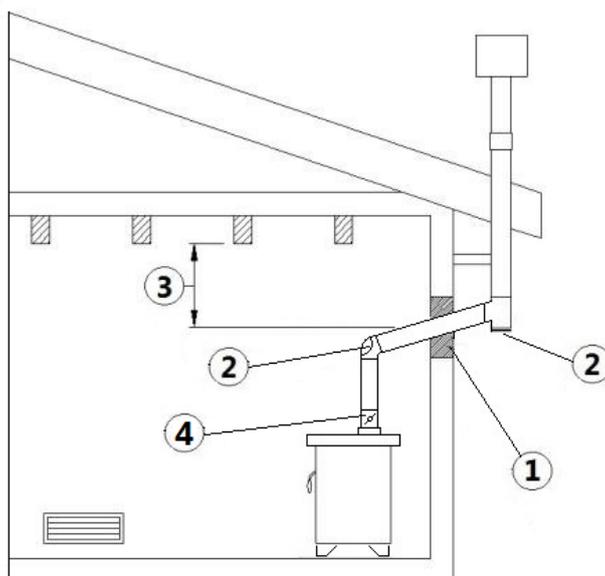


Fig. 9 - Exemple 3

LÉGENDE	Fig. 9
1	Isolant
2	Bouchon de contrôle
3	Distance minimale de sécurité = 0,5 mt
4	Damper

- Conduit de fumées extérieur réalisé exclusivement avec des tuyaux en inox isolés, c'est-à-dire avec une double paroi d'un diamètre minimum de Ø150 mm: l'ensemble doit bien être fixé au mur. Avec cheminée anti-vent.
- Système de canalisation avec raccords avec bouchon de contrôle que permettant un nettoyage facile sans le démontage des tuyaux.



Vous devez vérifier avec le fabricant de la cheminée les distances de sécurité à respecter et le type de matériau isolant pour être utilisé (EN 13501 - EN 13063 - EN 1856 - EN 1806 - EN 15827).

6 INSTALLATION

6.1 AVANT-PROPOS

La mise en place de l'installation thermique (générateur + alimentation en air de combustion + système d'évacuation des produits de la combustion + éventuel installation hydraulique/aéroulique) doit être réalisée dans le respect des lois et de la réglementation en vigueur (*), et effectuée par un technicien habilité, qui doit remettre au responsable de l'installation une déclaration de conformité de l'installation même et qui assumera l'entière responsabilité de l'installation définitive et du bon fonctionnement du produit qui en résulte.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'installations non conformes aux réglementations et aux lois en vigueur et d'usage inapproprié de l'appareil.

Il faudra notamment veiller à ce que:

- l'environnement soit adapté à l'installation de l'appareil (capacité de charge du sol, présence ou possibilité de réaliser une installation électrique/hydraulique/aéroulique adéquate si nécessaire, volume compatible avec les caractéristiques de l'appareil etc.);
- l'appareil soit branché à un système d'évacuation des fumées correctement dimensionné selon la norme EN 13384-1, résistant au feu de suie et qui respecte les distances prescrites des matériaux combustibles présents indiquées sur la plaque signalétique;
- il y ait un afflux d'air de combustion adéquat au service de l'appareil;
- les autres appareils de combustion ou dispositifs d'aspiration installés ne mettent pas en dépression la pièce où le produit est installé de plus de 4 Pa par rapport à l'extérieur (uniquement pour les installations étanches, un maximum de 15 Pa de dépression dans l'environnement est admissible).

() La réglementation nationale de référence pour l'installation des appareils domestiques est la UNI 10683 (IT) - DTU NF 24.1 (FR) - DIN 18896 (DE) - NBN B 61-002 (BE) - Real Decreto 1027/2007 (ES) - Paesi Bassi (NL) Bouwbesluit - Danmark (DK) BEK n° 541 del 27/04/2020.*

Il est notamment recommandé de respecter scrupuleusement les distances de sécurité des matériaux combustibles pour éviter de graves dommages à la santé des personnes et à l'intégrité de l'habitation.

L'installation de l'appareil doit garantir un accès facile pour effectuer l'entretien de l'appareil même, des tuyaux d'évacuation des fumées et au conduit de fumées.

Toujours garder une distance et une protection appropriées afin d'éviter que le produit n'entre en contact avec de l'eau.

Il est interdit d'installer le poêle dans des locaux comportant un risque d'incendie.

À l'exception des installations étanches, la coexistence dans le même local ou dans des locaux communicants d'appareils à combustible liquide à fonctionnement continu ou discontinu qui aspirent l'air de combustion dans le local où ils sont installés, ou d'appareils à gaz de type B destinés au chauffage des locaux, avec ou sans production d'eau chaude sanitaire, est également interdite.



Par installation étanche, on entend que le produit est certifié étanche et que son installation (canalisation de l'air de combustion et raccordement à la cheminée) est réalisée de manière hermétiquement étanche par rapport à l'environnement d'installation.

Une installation étanche ne consomme pas l'oxygène de l'environnement car elle prélève la totalité de l'air de l'environnement extérieur (si la canalisation est réalisée correctement) et cela permet d'installer le produit à l'intérieur de toutes les habitations qui nécessitent un degré élevé d'isolation, comme les « maisons passives » ou « à haut rendement énergétique ». Grâce à cette technologie, il n'y a aucun risque d'émissions de fumée dans l'environnement et donc ni les prises d'air neuf et ni les grilles d'aération ne sont nécessaires.

Par conséquent, il n'y aura plus de flux d'air froid dans l'environnement, ce qui le rendra plus confortable et augmentera l'efficacité globale de l'installation. Le poêle étanche dans une installation étanche est compatible avec la présence d'une ventilation forcée

ou de locaux pouvant se mettre en dépression par rapport à l'extérieur.

6.2 DIMENSIONS GÉNÉRALES

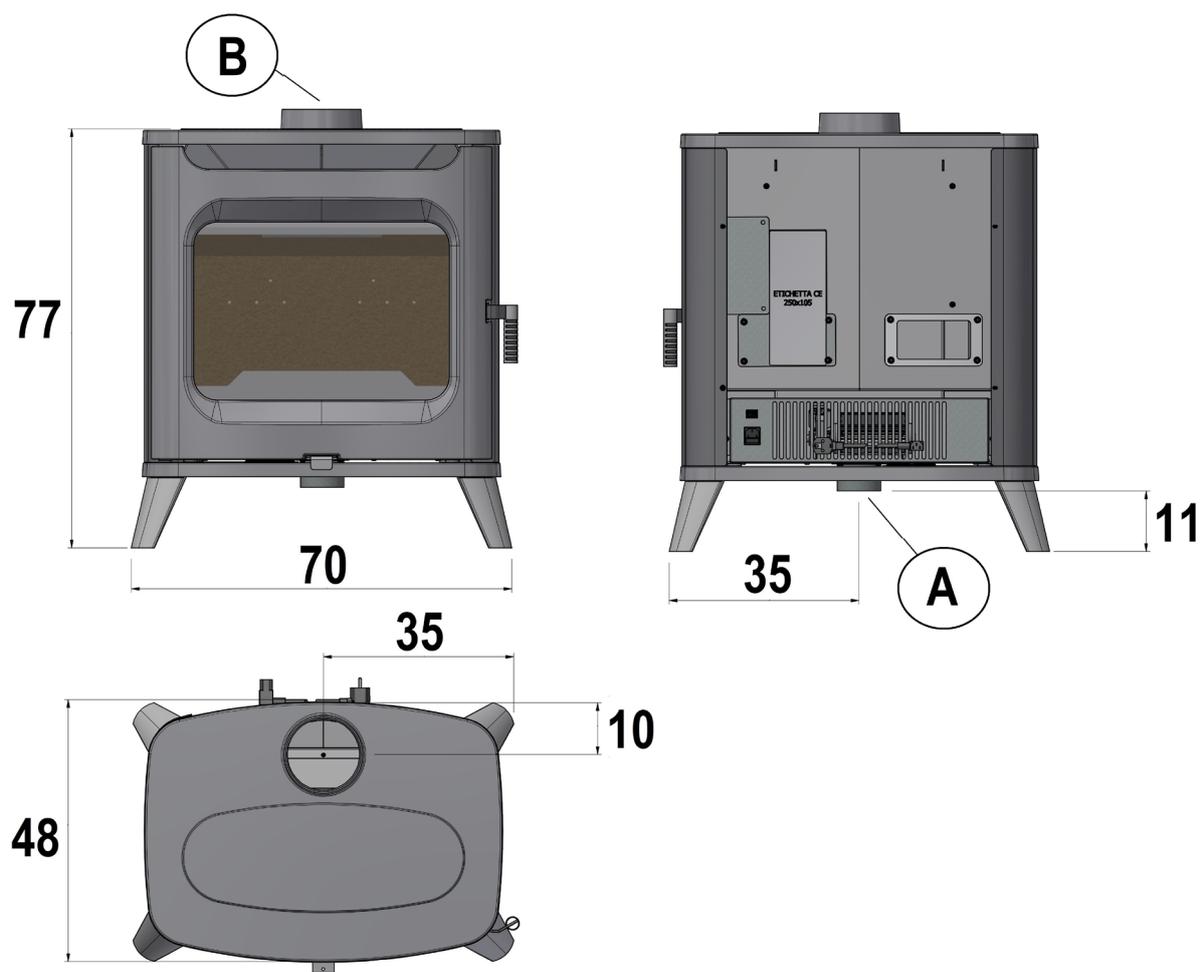


Fig. 10 - Dimensions générales: HUBLLOT Wood

POS.	Fig. 10
A	Prise d'air comburant Ø 8cm
B	Tuyau d'évacuation Ø 15cm

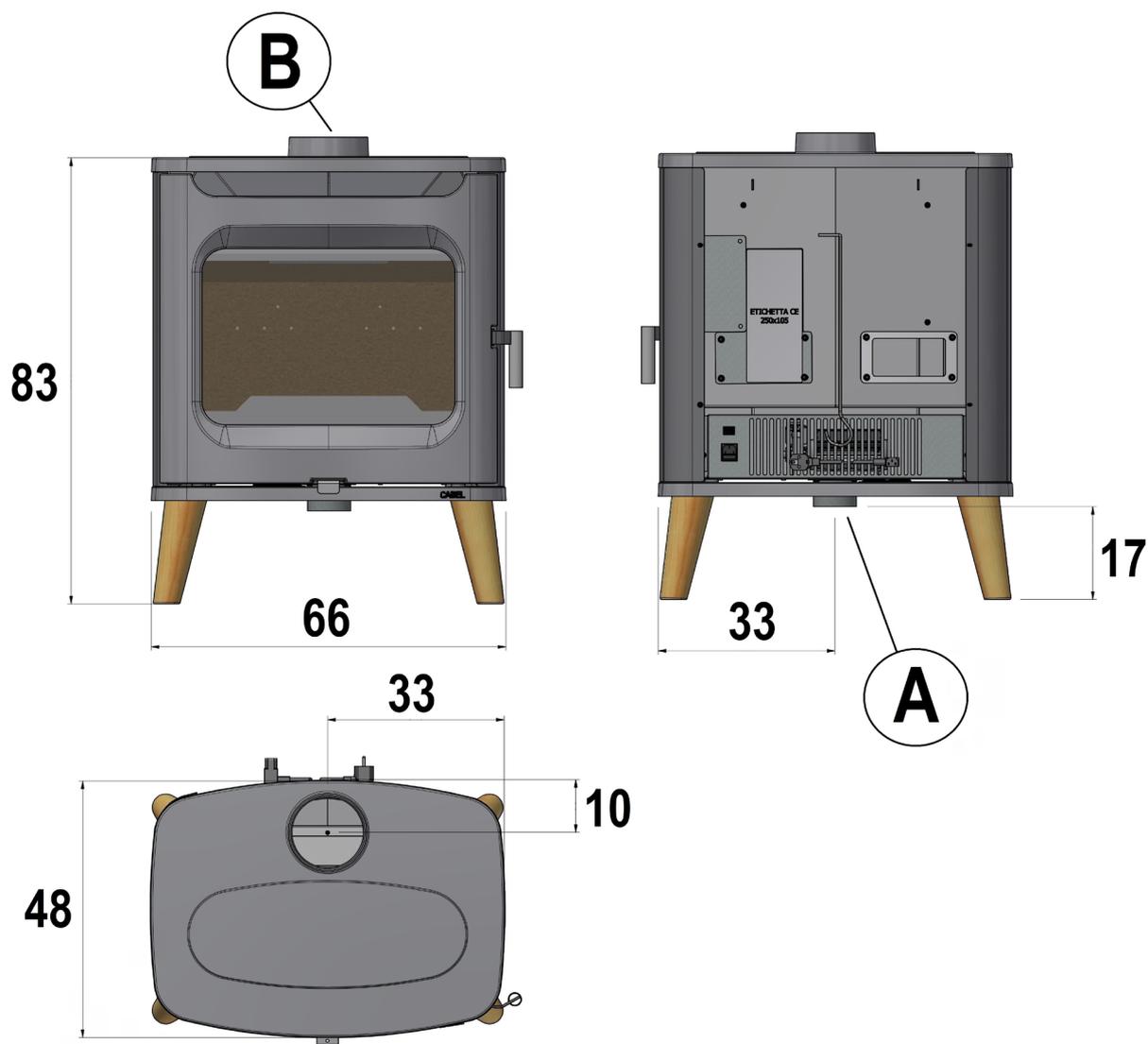


Fig. 11 - Dimensions générales: FLOS Wood

POS.	Fig. 11
A	Prise d'air comburant Ø 8cm
B	Tuyau d'évacuation Ø 15cm

6.3 INSTALLATION GÉNÉRIQUE

- En fonction du modèle choisi, le poêle à bois peut être installé en un point isolé, près d'un mur ou encastré entre deux murs.

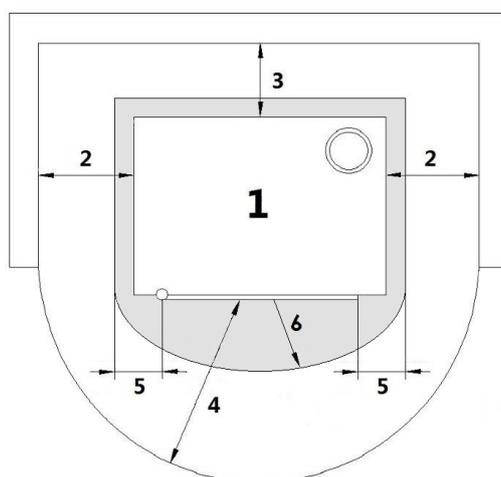


Fig. 12 - Installation générique

LÉGENDE	Fig. 12
1	Poêle
2	350 mm
3	320 mm
4	1100 mm
5	100 mm
6	1100 mm

- Dans les normes de sécurité de feu il faut respecter les distances des objets inflammables ou sensibles à la chaleur (canapés, meubles, revêtements en bois etc...) selon **Fig. 12**.
- Si il y a des objets inflammables (tentes, moquette, etc...), toutes ces distances doivent être augmentées de 1 mètre.
- En certains pays même les murs portants de maçonnerie sont considérés murs inflammables.
- Si le sol est constitué d'un matériau combustible, réaliser une protection (plaque en acier, matériau réfractaire, marbre...) en utilisant un matériau incombustible. Pour les dimensions de la protection, voir **Fig. 12**.
- Contrôler que le plancher ait une tenue adéquate. Si la construction existante ne répond pas aux critères, il est nécessaire de prendre des mesures adéquates. (par exemple un répartiteur des charges).
- En cas d'utilisation de hottes à recirculation d'air, elles doivent être appropriées à l'emploi au-dessus d'un poêle et installées à une distance minimum de 75 cm.

6.4 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Certains modèles de poêle à bois sont équipés de ventilation forcée et nécessitent donc un raccordement électrique.



Important: l'appareil doit être installé par un technicien spécialisé!

- Le branchement électrique s'effectue au moyen d'un câble avec fiche sur une prise électrique capable de supporter la charge et la tension de chaque modèle comme indiqué dans le tableau des données techniques.
- La fiche doit être facilement accessible quand l'appareil est installé.



Le câble ne doit jamais être en contact avec le tuyau d'évacuation des fumées et avec toute autre partie chaude du poêle.

- S'assurer que le réseau électrique dispose d'une mise à terre suffisante: si celle-ci est inexistante ou insuffisante, procéder à sa réalisation selon les normes en vigueur.
- Ne pas utiliser de rallonge.
- Si le câble d'alimentation est abîmé, il doit être remplacé par un technicien agréé.
- Quand vous n'utilisez pas le poêle, débranchez-le.

7 ENTRETIEN

7.1 AVANT-PROPOS

Pour une longue durée de vie du poêle, le nettoyer régulièrement comme indiqué dans les paragraphes reportés ci-dessous.

- Les conduits d'évacuation des fumées (conduit de cheminée + conduit de fumée + cheminée) doivent toujours être propres, nettoyés et contrôlés par un ramoneur qualifié, en conformité avec les normes locales, selon les indications du fabricant de la cheminée et les directives de votre compagnie d'assurance.
- En cas d'absence de normes locales et de directives de votre compagnie d'assurance, il est nécessaire d'effectuer le nettoyage du conduit de cheminée, du conduit de fumée et de la cheminée au moins une fois par an.
- Au moins une fois par an, il est nécessaire de faire nettoyer la chambre de combustion, de vérifier les joints, de nettoyer les moteurs et les ventilateurs et de contrôler la carte électrique.



Toutes ces opérations doivent être programmées à temps avec le service Technique d'assistance agréé.

- Après une longue période de non-utilisation, avant d'allumer le poêle, contrôler que le système d'évacuation des fumées ne soit pas obstrué.

- Si le poêle est utilisé de manière continue et intense, toute l'installation (y compris la cheminée) doit être nettoyée et contrôlée à une fréquence plus importante.
- Pour un éventuel remplacement des parties endommagées, demander une pièce détachée d'origine à votre Revendeur Agréé.

7.2 NETTOYAGE DU PARCOURS DE FUMÉE

Nettoyer annuellement (et, si nécessaire mensuellement) l'intérieur du circuit de circulation des fumées du four.



Fig. 13 -.



Fig. 14 -.



Fig. 15 -.

- Ouvrir le bouchon de nettoyage sous le four en dévissant les 4 vis avec une clé CH 8 (voir Fig. 13).
- Racler et aspirer les résidus de combustion présents sur le fond de la chaudière (voir Fig. 14).
- Dévisser le convoyeur d'air (voir Fig. 15).



Fig. 16 -.



Fig. 17 -.



Fig. 18 -.

- Retirer la plaque supérieure (voir Fig. 16).
- Nettoyer la chambre de combustion (voir Fig. 17).
- Ouvrir la porte et nettoyer l'intérieur de l'évacuation des fumées (voir Fig. 18).



Une fois le nettoyage terminé, TOUJOURS remettre le bouchon dans sa position initiale!

7.3 NETTOYAGE DE LES VENTILATEURS

Pour les modèles équipés la ventilation, chaque année, nettoyer le ventilateur ambiant en enlevant la cendre ou la poussière qui pourraient causer un déséquilibre des pales et un bruit accru.

Pour nettoyer le ventilateur, procéder de la manière suivante :

- Débrancher la fiche du courant.
- Ôter les vis des carters qui contiennent les ventilateurs.

7.4 REMPLACEMENT DU VENTILATEUR

Pour remplacer le moto-ventilateur, procéder de la manière suivante:

- Débrancher la fiche du courant.
- Débrancher les cosses faston et dévisser les vis du moto-ventilateur en panne.
- Remplacer le ventilateur et effectuer l'opération inverse.

7.5 REMPLACEMENT DES JOINTS

Si les joints de la porte à feu e la porte du four se détériorent, il est nécessaire de les faire remplacer par un technicien agréé afin de garantir le bon fonctionnement du poêle.

8 EN CAS D'ANOMALIES

8.1 SOLUTION DES PROBLEMES



En cas de doute sur l'utilisation de poêle, appelez TOUJOURS le personnel technique agréé afin d'éviter des dommages irréparables!

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION	INTERVENTION
Difficulté d'allumage	Bois trop grand	Utiliser du petit bois bien sec pour l'allumage, avant le bois grand	
	Bois trop humide	Utiliser du bois bien séché.	
	Absence de tirage de la cheminée	Ouvrir les registres au maximum. (Si le problème persiste, contacter un fumiste spécialisé pour vérifier l'efficacité du conduit d'évacuation des fumées).	
	Local dépourvu de renouvellement d'air	Réaliser immédiatement une grille d'aération.	
Formation de condensation	Section du conduit d'évacuation des fumées trop grande	Réduire la section du conduit d'évacuation des fumées avec des tuyaux hermétiquement isolés.	
	Conduit d'évacuation des fumées non isolé	Revêtir le conduit d'évacuation des fumées avec du matériau isolant.	
	Combustion trop lente	Ouvrir les registres d'air de manière à augmenter le feu et la température des fumées sortantes	
Fuites de fumée du foyer	Conduit d'évacuation des fumées non isolé	Revêtir le conduit d'évacuation des fumées avec du matériau isolant.	
	Conditions météo défavorables	Terminal de cheminée non anti-vent : le remplacer	
	Bois trop humide	Utiliser du bois bien séché.	

PROBLÈME	CAUSE	SOLUTION	INTERVENTION
La vitre se salit excessivement	Absence de tirage de la cheminée	Ouvrir les registres au maximum. (Si le problème persiste, contacter un fumiste spécialisé pour vérifier l'efficacité du conduit d'évacuation des fumées).	
	Bois trop humide	Utiliser du bois bien séché.	
	Combustion trop lente	Ouvrir les registres d'air de manière à augmenter le feu et la température des fumées sortantes	
	Combustion de mauvaise qualité	Utiliser le combustible décrit dans	
Surchauffe de la cuisinière	Trop de bois dans le foyer (plaque couleur rouge cerise ou four au-delà de 300 °C)	Fermer tous les registres et ouvrir la porte du four pour permettre un refroidissement plus rapide.	

9 CARACTÉRISTIQUES

DESCRIPTION	HUBLLOT 7 WOOD T1- FLOS 7 WOOD T1	HUBLLOT 8 WOOD T2- FLOS 8 WOOD T2
LARGEUR	66 cm	66 cm
PROFONDEUR	48 cm	48 cm
HAUTEUR	78 cm	78 cm
POIDS	138 kg	138 kg
PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE (Max)	7 kW	7,5 kW
RENDEMENT (Max)	84 %	85,1 %
TEMPÉRATURE DES FUMÉES (Max)	176 °C	174 °C
PORTÉE MAXIMALE DES FUMÉES (Max)	6,7 g/s	6,8 g/s
ÉMISSIONS CO (13% O ₂) (Max)	0,1 %	0,052 %
CONTENU moyen en CO (13% O ₂) (Max)	1250 mg/Nm ³	650 mg/Nm ³
ÉMISSIONS OGC (13% O ₂) (Max)	60 mg/Nm ³	30 mg/Nm ³
ÉMISSIONS NOX (13% O ₂) (Max)	110 mg/Nm ³	98 mg/Nm ³
CONTENU POUSSIÈRES (13% O ₂)	30 mg/Nm ³	15 mg/Nm ³
DÉPRESSION CHEMINÉE (Max)	12 Pa	12 Pa
DIAMÈTRE ÉVACUATION DES FUMÉES	150 mm	150 mm
DAMPER OBLIGATOIRE	NO	NO
COMBUSTIBLE	BOIS	BOIS
HUMIDITÉ BOIS (Max)	13,3 %	13,3 %
LONGUEUR SOUCHE	30 cm	30 cm
POIDS SOUCHE	1,9 kg	2 kg
VOLUME POUVANT ÊTRE CHAUFFÉ 18/20 °C Coeff. 0,045 kW (Max)	196 m ³	210 m ³
VOLUME DU FOYER	41 dm ³	41 dm ³
BOUCHE DU FOYER	5,6 dm ³	5,6 dm ³
DIMENSIONS DE LA BOUCHE DU FOYER (LxH)	53x33 cm	53x33 cm
DIMENSIONS DU FOYER (LxPxH)	53x26 cm	53x26 cm
DIMENSIONS DU FOUR (LxPxH)	-	-
CAPACITÉ DU TIROIR À CENDRE	5,6 dm ³	5,6 dm ³
GRILLE FOYER TOURNANT	OUI	OUI
AIR PRIMAIRE RÉGLABLE	OUI	OUI
AIR SECONDAIRE RÉGLABLE	OUI	OUI
VENTILATION	NO	NO
ALIMENTATION	-	-
PUISSANCE ABSORBÉE (Max)	-	-
PRISE D'AIR EXTÉRIEUR (DERNIÈRE SECTION UTILE) Min	100 cm ²	100 cm ²
DIAMÈTRE TUBE BRANCHEMENT AIR COMBUSTION EXTÉRIEURE (LONGUEUR MAXIMALE 2 m.)	80 mm	80 mm
DISTANCE DE MATÉRIAU COMBUSTIBLE (derrière/côté/en dessous)	320 / 350 / 0 mm	320 / 350 / 0 mm
DISTANCE DE MATÉRIAU COMBUSTIBLE (plafond/devant)	750 / 1100 mm	750 / 1100 mm

DESCRIPTION	HUBLOT 7 WOOD AIR T1- FLOS 7 WOOD AIR T1	HUBLOT 8 WOOD AIR T2- FLOS 8 WOOD AIR T2
LARGEUR	66 cm	66 cm
PROFONDEUR	48 cm	48 cm
HAUTEUR	84 cm	84 cm
POIDS	140 kg	140 kg
PUISSANCE THERMIQUE NOMINALE (Max)	7 kW	7,5 kW
RENDEMENT (Max)	84 %	85,1 %
TEMPÉRATURE DES FUMÉES (Max)	176 °C	174 °C
PORTÉE MAXIMALE DES FUMÉES (Max)	6,7 g/s	6,8 g/s
ÉMISSIONS CO (13% O ₂) (Max)	0,1 %	0,052 %
CONTENU moyen en CO (13% O ₂) (Max)	1250 mg/Nm ³	650 mg/Nm ³
ÉMISSIONS OGC (13% O ₂) (Max)	60 mg/Nm ³	30 mg/Nm ³
ÉMISSIONS NOX (13% O ₂) (Max)	110 mg/Nm ³	98 mg/Nm ³
CONTENU POUSSIÈRES (13% O ₂)	30 mg/Nm ³	15 mg/Nm ³
DÉPRESSION CHEMINÉE (Max)	12 Pa	12 Pa
DIAMÈTRE ÉVACUATION DES FUMÉES	150 mm	150 mm
DAMPER OBLIGATOIRE	NO	NO
COMBUSTIBLE	BOIS	BOIS
HUMIDITÉ BOIS (Max)	13,3 %	13,3 %
LONGUEUR SOUCHE	30 cm	30 cm
POIDS SOUCHE	1,9 kg	2 kg
VOLUME POUVANT ÊTRE CHAUFFÉ 18/20 °C Coeff. 0,045 kW (Max)	196 m ³	210 m ³
VOLUME DU FOYER	41 dm ³	41 dm ³
BOUCHE DU FOYER	5,6 dm ³	5,6 dm ³
DIMENSIONS DE LA BOUCHE DU FOYER (LxH)	53x33 cm	53x33 cm
DIMENSIONS DU FOYER (LxPxH)	53x26 cm	53x26 cm
DIMENSIONS DU FOUR (LxPxH)	-	-
CAPACITÉ DU TIROIR À CENDRE	5,6 dm ³	5,6 dm ³
GRILLE FOYER TOURNANT	OUI	OUI
AIR PRIMAIRE RÉGLABLE	OUI	OUI
AIR SECONDAIRE RÉGLABLE	OUI	OUI
VENTILATION	OUI	OUI
ALIMENTATION	230-50 (V-Hz)	230-50 (V-Hz)
PUISSANCE ABSORBÉE (Max)	20 W	20 W
PRISE D'AIR EXTÉRIEUR (DERNIÈRE SECTION UTILE) Min	100 cm ²	100 cm ²
DIAMÈTRE TUBE BRANCHEMENT AIR COMBUSTION EXTÉRIEURE (LONGUEUR MAXIMALE 2 m.)	80 mm	80 mm
DISTANCE DE MATÉRIAU COMBUSTIBLE (derrière/côté/en dessous)	320 / 350 / 0 mm	320 / 350 / 0 mm
DISTANCE DE MATÉRIAU COMBUSTIBLE (plafond/devant)	750 / 1100 mm	750 / 1100 mm



89024016B

Rev. 00 - 2024

CADEL srl
31025 S. Lucia di Piave - TV
Via Martiri della Libertà, 74 - Italy

www.cadelsrl.com
www.free-point.it